

**FORMULAIRE DE PLAINTE RELATIVE AUX MANQUEMENTS  
À LA CHARTE DE LA LANGUE FRANÇAISE**

La Procédure de traitement des plaintes relatives aux manquements à la *Charte de la langue française* de la Municipalité de Piedmont indique que toute personne peut porter plainte si elle est d'avis que la Municipalité ne respecte pas les obligations auxquelles elle est tenue en vertu de la *Charte* ou d'un de ses règlements.

Si vous estimez que la Municipalité de Piedmont n'a pas respecté ses obligations relatives à la *Charte de la langue française*, vous pouvez utiliser ce formulaire pour transmettre une plainte.

Veillez soumettre le formulaire rempli et tous les documents nécessaires à l'analyse de la plainte en personne, par courriel ou par la poste aux coordonnées suivantes : **Émissaire de la langue française, Municipalité de Piedmont, 670, rue Principale, Piedmont (Québec) J0R 1K0 - [cpetrod@piedmont.ca](mailto:cpetrod@piedmont.ca) - 450-227-1888**

Les champs marqués par un astérisque (\*) sont obligatoires.

<b>COORDONNÉES DE LA PERSONNE QUI FAIT LA PLAINTE</b>	
Les renseignements fournis dans le présent formulaire sont protégés et demeureront confidentiels.	
Prénom :	Nom de famille :
Adresse du domicile :	
Téléphone :	Courriel :
<b>OBJET DE LA PLAINTE</b>	
* Date du manquement allégué :	
* Objet de la plainte : <input type="checkbox"/> Langue de service <input type="checkbox"/> Document publicitaire ou administratif <input type="checkbox"/> Moyens de communications : site Internet, réseaux sociaux, système téléphonique <input type="checkbox"/> Langue du travail ou offre d'emploi <input type="checkbox"/> Affichage public <input type="checkbox"/> Autre : <hr/>	
* Détail des motifs de la plainte ou description du manquement à l'obligation de la <i>Charte de la langue française</i>	
S'il y a lieu, veuillez annexer tout document pertinent au soutien des motifs de la plainte.	
<b>ATTESTATION</b>	
En soumettant le présent formulaire, j'atteste que les renseignements fournis sont vrais.	
Signature :	Date :